

La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse

Sommaire

Vie Municipale
p 2 à 9

Vie Communale
p 10 à 14

Vie intercommunale
p 15

Vie Associative
p 16 à 17

Calendrier évènements
p 18

**Agenda & numéros
utiles et Retour en
images**
p 19 à 20

édito



Chers Chartroussins,

Le Conseil Municipal du 4 avril dernier a été l'occasion de voter les budgets prévisionnels pour l'année 2018. Ces budgets permettront de mener des premières actions concrètes, en cohérence avec notre vision de « villagisation » que nous souhaitons développer ces prochaines années :

- Réaliser les travaux d'urgence sur les routes communales : remise en état et réfection de certaines portions de routes endommagées par la tempête Eleanor cet hiver
- Mener une première tranche de rénovation de l'éclairage public (dans le cadre d'un projet global sur 3 ans)
- Rafraîchir les toilettes publiques du Bourg et de Saint Hugues, refaire la peinture de la bibliothèque
- Réaliser des petits aménagements de sécurisation des routes et rues du village (réduction de la vitesse à 30 km/h, marquage au sol de cheminements piétons, passages piétons, chicanes, ...)
- Acheter et installer des bancs, tables, poubelles et mobiliers urbains
- Aménager une mare pédagogique et un jardin collectif à l'école des 4 montagnes
- Renouveler le parc informatique de l'école
- Aménager les locaux de la cantine pour réduire le bruit subi par les enfants
- Continuer à soutenir les associations par des subventions au même niveau qu'en 2017
- Accompagner le Festival du Grand Son
- Apporter un soutien technique et financier aux projets culturels
- Etudier l'aménagement du Plan de ville pour accueillir la Maison du Parc et les nouveaux locaux de l'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville, dans le cadre d'un projet global pour le Bourg
- Amorcer un programme de requalification de la base de loisirs de La Diat : communication, signalétique, petits aménagements, aménagement de la piscine
- Diagnostiquer et étudier la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Rénover l'isolation des combles de l'école
- Améliorer l'accès aux parcelles agricoles pour permettre le maintien des activités

Par ailleurs, avec les services techniques communaux, nous avons pu cette semaine commencer à reboucher les trous de la route de la Frechette / Mollard Bellet, grâce aussi à l'aide de bénévoles du village et aux précieux conseils d'Albert Mollaret. Merci à Albert, Robert, Jérémy, Rudi, Michel, Raphaël, Gilles, Emilie, Jeanne, Guy ... et bientôt d'autres encore qui se sont portés volontaires !

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Pour faire des économies, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites auprès de la Commune via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

Prochaine publication de la
lettre municipale:
Samedi 5 Mai

Vie Municipale

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 4 avril 2018

Budgets 2018

Le Conseil municipal a adopté les budgets de la Commune pour l'année 2018 : budget principal, budget eau et assainissement, budget forêt.

Retrouvez les relevés de décisions complets directement sur notre site internet www.saintpierredechartreuse.fr

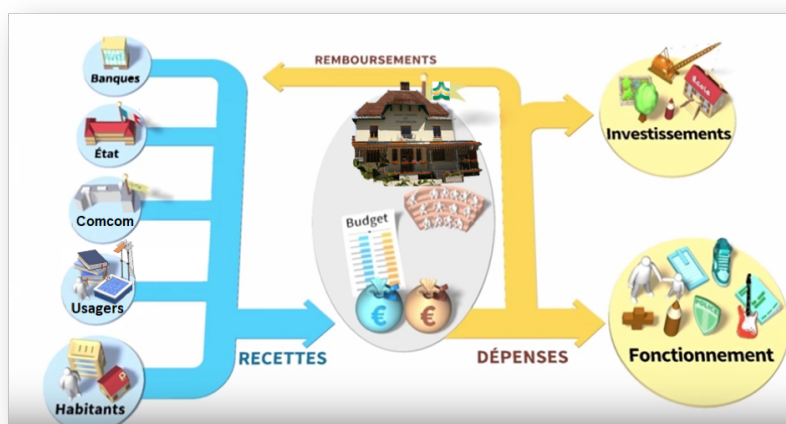
Dates des prochains conseils municipaux
2 Mai
4 Juin
2 juillet
3 septembre

20h30 Salle du Conseil

Dominique Cael a démissionné de ses fonctions de Conseillère municipale le 6 avril 2018, en raison de son déménagement sur Grenoble

Budget

Quelques explications en termes de budget communal



Un budget est composé de recettes et de dépenses. Le budget prévisionnel d'une commune se doit d'être équilibré entre dépenses et recettes.

Les recettes d'une commune ont plusieurs origines :

- Les banques : lorsque la commune souscrit à un emprunt, la somme prêtée par la banque est une recette.
- L'Etat par les dotations et les subventions accordées
- La Communauté de Communes par les dotations et subventions accordées
- Les usagers par le paiement des services de la commune qu'ils utilisent : piscine, bibliothèque, location, cantine, ...
- Les habitants par les taxes locales.

Les dépenses sont de trois natures différentes :

- Les remboursements d'emprunt relatifs aux emprunts déjà souscrits
- Les investissements qui sont des dépenses exceptionnelles relatives à la création ou au renouvellement d'équipements.
- Le fonctionnement pour ce qui est de l'ordre de la gestion du quotidien : le nécessaire pour le fonctionnement de la commune et de ses services (entretien des équipements, matériel, personnel, subvention aux associations, énergie, ...)

Chaque année, les communes doivent soumettre au vote de ses conseillers municipaux :

- La validation des résultats comptables correspondant à l'exécution du budget prévisionnel qui a été voté l'année précédente. Cette validation est une validation complémentaire à celle des services de l'Etat qui contrôlent la régularité des comptes par le trésorier payeur.
- Le budget prévisionnel de l'année entamée, pour définir les recettes et les dépenses prévues.

La majeure partie des recettes sont des recettes de fonctionnement. Pour financer les dépenses d'investissement, il est nécessaire de transférer des crédits depuis le fonctionnement vers l'investissement. Les transferts ne peuvent être fait dans le sens inverse.

Vie Municipale



Les emprunts accordés par les banques ne peuvent servir qu'à financer des investissements..

La Commune gère ses finances à travers trois budgets : le budget principal et deux budgets annexes : un budget pour la gestion du réseau d'eau et d'assainissement et un budget pour la gestion de la forêt.

La suite de l'article traite du budget principal.

Bilan de l'année 2017 :

Les résultats comptables de la Commune (compte administratif, compte de gestion), qui sont la concrétisation du budget prévisionnel voté en début 2017 et de ses adaptations au cours de l'année, ont été validés par le Conseil municipal.

Les résultats 2017 dégagent un excédent de **272 951.61€**, qui est reporté sur le budget 2018.

Ce résultat s'explique par :

- la hausse des taux d'imposition voté en 2017
- les aides et subventions exceptionnelles reçues
- la vente de bien communaux et la limitation des dépenses de fonctionnement en 2017

Etat de la dette au 1er janvier 2018 :

Aucun emprunt n'a été souscrit en 2017 et ne sera souscrit en 2018, la Commune se conformant aux préconisations du rapport de la Chambre régionale des comptes.

La dette actuelle du budget principal de la commune de la commune s'élève à 1 814 925 €.

Année de réalisation	Objet	Taux	Durée	Terme	Montant emprunté	Coût Total	Capital du au 1er janvier 2018
Budget principal							
2006	Réaménagement dette	3,72%	14	mai-20	483 913 €	630 854 €	104 578 €
2006	Groupe scolaire 5è classe	3,77%	15	janv-21	50 000 €	64 834 €	15 751 €
2008	Aménagement village	4,55%	20	mars-28	300 000 €	461 708 €	187 454 €
2010	Nouvelle mairie	3,07%	20	nov-31	350 000 €	472 852 €	250 834 €
2011	Diversification touristique	4,30%	20	sept-31	300 000 €	449 031 €	232 017 €
2014	Construction CTM	3,75%	20	juin-33	600 000 €	839 981 €	498 541 €
2014	Salle restauration scolaire	1,99%	30	sept-44	270 000 €	350 625 €	240 750 €
2015	Salle hors sac	1,75%	40	sept-55	300 000 €	406 040 €	285 000 €
							1 814 925 €

Vie Municipale

Pour l'année 2018, l'annuité totale correspondant aux emprunts du budget principal s'élèvent à 185 000€

Taux d'imposition 2018 :

Le conseil municipal a voté le maintien des impôts au niveau de 2017 :

- Les dépenses de rattrapage auxquelles nous allons devoir faire face les années prochaines sont conséquentes et la santé de la Commune est encore très fragile
- la Chambre Régionale des Comptes parmi ses recommandations préconise de maintenir les taux sur 2018 et 2019.

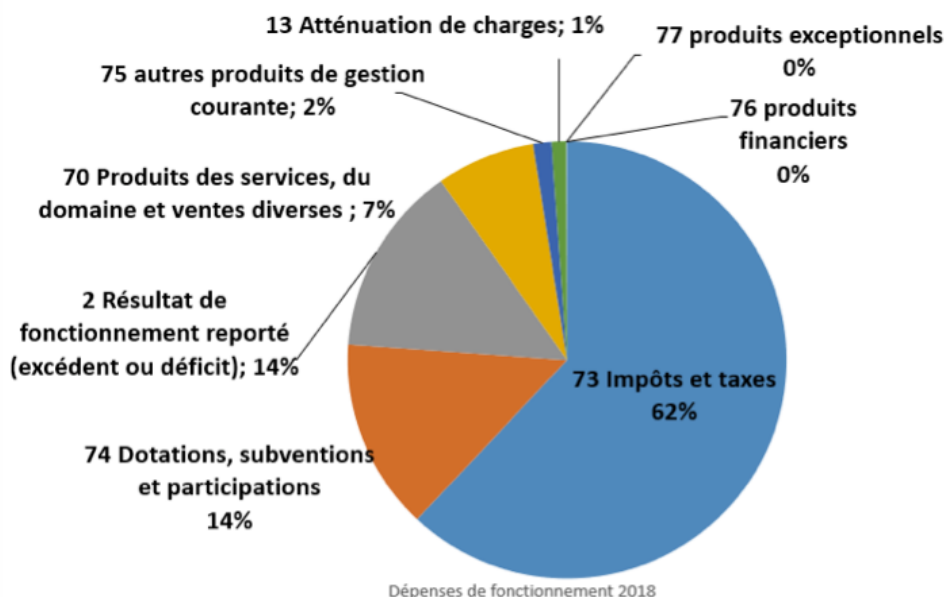
A noter :

- Certains foyers verront leur prélèvement réduit par l'application de la loi de finance 2018 (taxe d'habitation).
- L'Etat prend le relais pour assurer la totalité des revenus fiscaux de la commune.

Budget prévisionnel 2018 :

Le budget principal a été voté par le conseil municipal. Ce budget se compose de la façon suivante :
Le fonctionnement s'élève à **1 934 828€** et l'investissement à **596 818€**.

1. Recettes de fonctionnement :



Dépenses de fonctionnement 2018

73 Impôts et taxes	1 199 467 €
74 Dotations, subventions et participations	273 600 €
2 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	272 951 €
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	140 900 €
75 autres produits de gestion courante	26 000 €
13 Atténuation de charges	21 000 €
77 produits exceptionnels	900 €
76 produits financiers	10 €
Total	1 934 828 €

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

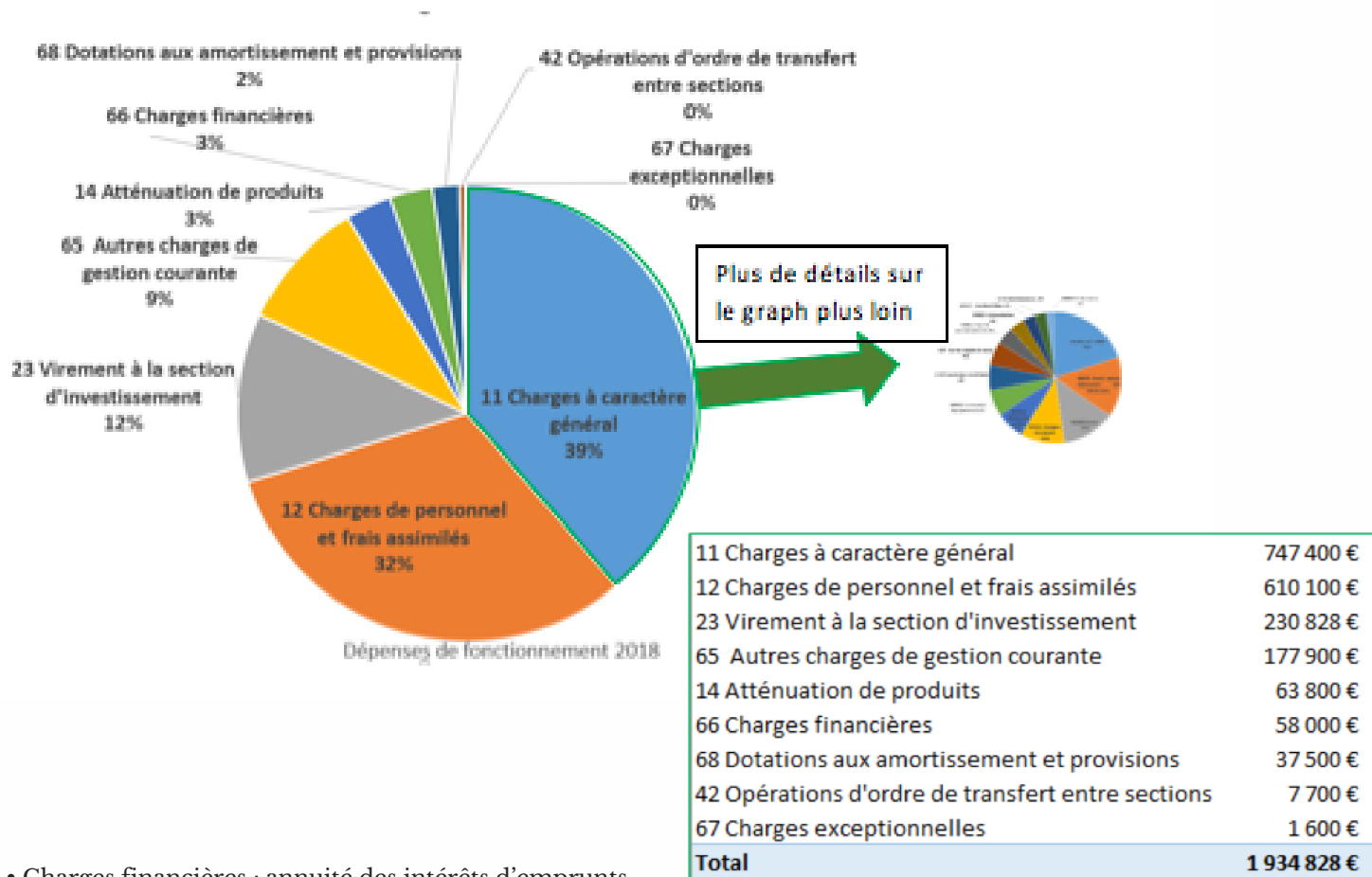
- Impôts et taxes : ce sont les taxes locales
- Dotations, subventions, participations : ce sont les dotations et participations de l'Etat.
- Résultat de fonctionnement reporté : c'est l'excédent de l'année précédente
- Produits de services, du domaine et ventes diverses : ce sont les entrées de la piscine, les adhésions à la bibliothèque, ...
- Autres produits de gestion courante : les loyers perçus
- Atténuation de charges : ce sont les remboursements par l'assurance des congés maladie des employés municipaux

Vie Municipale

2. Dépenses de fonctionnement :

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

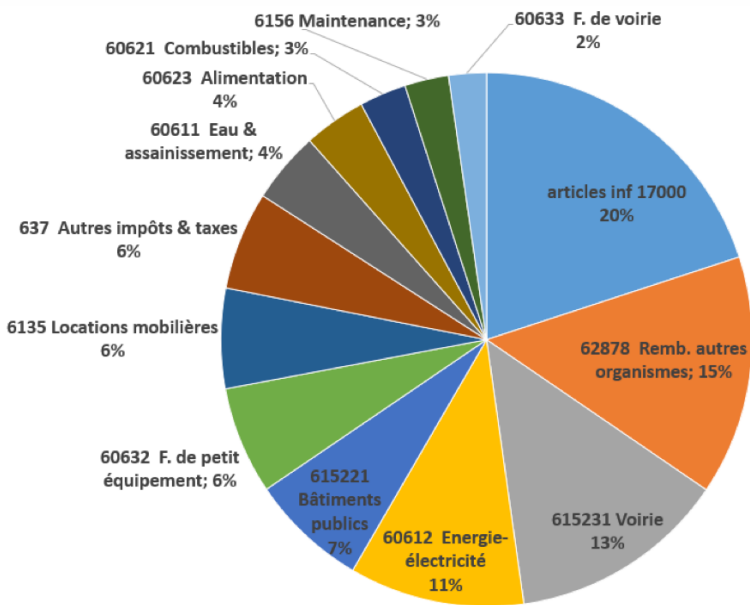
- Charges à caractère général : les dépenses du quotidien : énergie, téléphone, eau, cantine, équipement, matériel et matériaux pour le travail des services, entretien des voiries, transports scolaires, taxes, ... (plus de détails donnés plus bas)
- Charges de personnel et frais assimilés : ce sont les dépenses liées au personnel communal : scolaire, technique, administratif, bibliothèque. Ce sont les salaires et les cotisations.
- Virement à la section d'investissement : somme destinée à équilibrer la section d'investissement
- Charges financières : ce sont les intérêts des emprunts
- Autres charges de gestion courante : comprend les indemnités et cotisations pour les élus, les frais de délégations de service (entretien du Guiers, service incendie, solidarité, associations)
- Atténuation de produits : est constituée de taxes d'équilibrage de ressources communales liées à la réforme de la loi de finances locale 2009.



- Charges financières : annuité des intérêts d'emprunts
- Dotation aux amortissements et provision : liés aux risques financiers encourus : procès en cours, ...
- Opération d'ordre de transfert entre section : est liée à l'amortissement des biens communaux (provision pour compenser l'obsolescence des biens)

Voici comment se répartissent les dépenses à caractère général du graphique précédent. Pour permettre une meilleure lisibilité, les catégories représentant un total de dépenses inférieur à 17 000€ ont été regroupées en une catégorie articles inf 17000.

Vie Municipale



Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

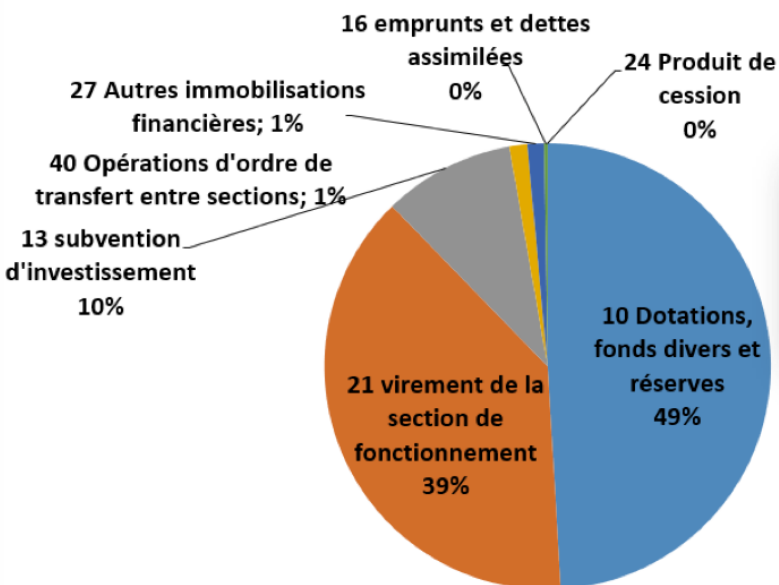
- Articles inf 17 000 : regroupement des dépenses des catégories inférieures à 17 000€
- Remb. autres organismes : avances de frais de secours, droits de survol de pistes de ski de fond (retard d'autres années), participation à la crèche, sous traitance des ordures ménagères, participation forfaits ski enfants, sous traitance de permis de construire, frais de copropriété, ...
- Voirie : entretien des voiries et des abords : routes, canalisations, éclairage, déneigement, fauchage, marquage, ...
- Energie-électricité : dépenses d'électricité et d'énergie (hors carburant et granulés)
- Bâtiments publics : dépenses d'entretien des bâtiments publics
- F. de petit équipement : fournitures en petits équipement
- Locations mobilières : locations en matériels (ex : compacteur, nacelle, ...)

- Autres impôts et taxes : impôts payés par la commune
- Eau et assainissement : consommation d'eau
- Alimentation : essentiellement achat de nourriture pour la cantine scolaire
- Combustible : granulés de bois pour chauffage
- Maintenance : maintenance des équipements de la commune (chaudières/pompes à chaleur, ascenseur, ...)
- F. de voirie : fourniture en matériel de voirie : regards, enrobé, ...

3. Recettes d'investissement :

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- Dotations, fonds divers et réserves : excédent de fonctionnement reporté, remboursement de tva, taxe d'aménagement.
- Virement de la section de fonctionnement : somme transférée depuis le fonctionnement pour assurer le remboursement du capital de la dette et l'équilibre du budget
- Subventions d'investissement : subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône Alpes, du Département de l'Isère, relatives aux opérations d'investissement engagées
- Opération d'ordre de transfert entre sections : lié à l'amortissement
- Autres immobilisations financières : remboursement par le budget eau d'une annuité d'emprunt
- Emprunt et dettes assimilées : écriture comptable



10 Dotations, fonds divers et réserves	292 890 €
21 virement de la section de fonctionnement	230 828 €
13 subvention d'investissement	56 800 €
40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 700 €
27 Autres immobilisations financières	7 200 €
16 emprunts et dettes assimilées	1 500 €
Total	596 918 €

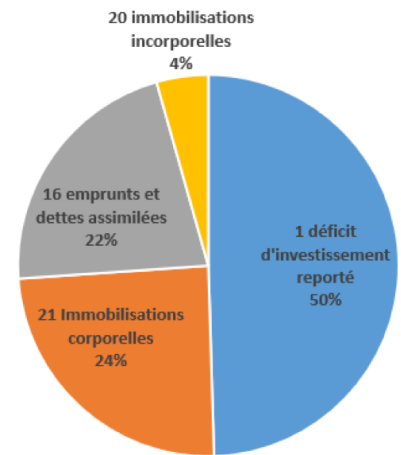
Vie Municipale

4. Dépenses d'investissement

Pour comprendre à quoi correspondent les intitulés réglementaires :

- Déficit d'investissement reporté : déficit du budget d'investissement 2017 à absorber (essentiellement SIVU)
- Immobilisations corporelles : investissement en biens matériels tels que les routes, le bâtiment scolaire, ...
- Emprunts et dettes assimilées : somme destinée au paiement de l'annuité du capital de la dette
- Immobilisations incorporelles : investissement en bien immatériels tels que les études (aménagement, voiries, PLUI, ...)

1 déficit d'investissement reporté	295 600 €	295 600 €
21 Immobilisations corporelles	145 618 €	145 618 €
16 emprunts et dettes assimilées	129 500 €	129 500 €
20 immobilisations incorporelles	26 200 €	26 200 €
Total	596 918 €	596 918 €



De nombreuses décisions budgétaires ont été prises pour permettre la réalisation d'actions concrètes au cours de l'année 2018. Il s'agira notamment de :

1. Pour s'inscrire dans le projet de territoire du Coeur de Chartreuse :

- Participer au projet de Plan local d'urbanisme intercommunal : 3000€
- Etudier l'aménagement du plan de ville pour accueillir la Maison du Parc et les nouveaux locaux de l'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville, dans le cadre d'un projet global pour le Bourg: 6000€

2. Pour améliorer l'accueil et le cadre de vie de tous :

- Rafraîchir les toilettes publiques du Bourg et de Saint Hugues, la bibliothèque : 7000€
- Rénover l'éclairage public sur 3 ans o 2018: 45 000€ de travaux pour 5000€ de fonds propres
- Acheter et installer des bancs, tables, poubelles, mobiliers urbains : 8000€
- Faire réaliser un schéma d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite : 2000€

3. Pour les Routes et la circulation :

- Faire expertiser les routes pour définir les priorités et un plan pluriannuel : 5 000€
- Réaliser des travaux d'urgence sur les routes : o 50 000€ pour travaux o 19 000€ de matériel (enrobé, fourniture de voirie, location de matériel)
- Obtenir des subventions pour des travaux à hauteur de 255 000€. (pour 51 000€ fond propre)
- Assurer de petits aménagements de sécurisation des routes et rues du village: 5000€ (marquage au sol, barrières, balayage graviers)

4. Pour renforcer les liens sociaux, et écouter les besoins des jeunes et accompagner les anciens :

- Construire une mare pédagogique et un jardin collectif à l'école des 4 montagnes : 3000€ (750€ de fonds propres) • Renouveler le parc informatique de l'école : 9000€
- Aménager les locaux de la cantine pour réduire le bruit subi par les enfants : 2000€

5. Pour donner accès à la culture et des animations pour tous :

- Soutenir les associations : subventions (même niveau qu'en 2017) : 15 000€
- Accompagnement du Festival du Grand Son : 15 000€ (engagement pour 3 ans)
- Soutien technique et financer aux projets culturels (objectif : un spectacle de qualité par mois) : 5000€

6. Pour développer le tourisme quatre saisons :

- Amorcer un programme de requalification de la base de loisirs de La Diat : communication, signalétique, petits aménagements, aménagement de la piscine
- 25 000€ de rénovation de la piscine (liner, carrelage, ...)
- 20 000€ terrasse, abords, mobilier
- 3 000€ signalétique

7. Pour protéger l'environnement et mettre en œuvre la transition énergétique

- Adhérer au SEDI pour le service « CEP » visant à diagnostiquer et étudier la rénovation énergétique des bâtiments communaux : 620€
- Rénover l'isolation des combles de l'école : 5 000€

8. Pour promouvoir une agriculture diversifiée et de qualité

- Améliorer l'accès aux parcelles agricoles pour permettre le maintien des activités : 7000€ (2000€ de fonds propres)

Vie Municipale

ROUTE DE MOLLARD-BELLET : (UNE) HISTOIRE DE "FAIRE ENSEMBLE"

Cet hiver, les routes de notre Commune ont gravement souffert des intempéries.

Parmi elles, la route de Mollard–Bellet était devenue, ces dernières semaines, dans un état critique : les fortes précipitations, combinées à une fort trafic automobile en période de vacances scolaires, ont continué à la mettre à l'épreuve et ont aggravé de jour en jour la situation.

De larges trous se sont formés, rendant très difficile la circulation des voitures, des cyclistes ou même des poussettes.

Forts de ce constat, les Chartroussins ont spontanément et avec enthousiasme répondu à notre appel au bénévolat pour la réfection de cette route entre le Bourg (Perquelin) et Saint Hugues.

Depuis deux semaines, des équipes se constituent, les rangs grossissent. Le travail consiste à remplir les excavations avec de l'enrobé goudronné, après les avoir nettoyées, saupoudrées de ciment

colle, puis à compacter le tout avec une plaque vibrante. Les actions sont synchronisées. Nous devons jongler avec les averses et guetter les éclaircies. L'objectif est de terminer le chantier idéalement le vendredi 6 avril.

Le chantier s'est déroulé dans un esprit de professionnalisme, de convivialité, de solidarité entre les bénévoles et l'équipe municipale. Nous avons pu bénéficier de l'expertise de certains d'entre eux, comme notamment Albert Mollaret.

Nous tenons à remercier chacun très chaleureusement - Emilie Legobien, Nelly Rubion, Hélène Volpi, Isabelle Pajot, Albert Mollaret, Gilles Gonthier, Michel Ricard, Guy Lafond, Raphael Gérondeau, Yannick Brisquet, un jeune, Jean François Carliez, Adnan Kity- et, bien sûr Jérémie Boissonnet et Robert Sirand-Pugnet.

Cette expérience nous conforte dans l'idée que "faire ensemble" quelque chose, sans autre contrepartie que rendre service à tous est extrêmement stimulant et gratifiant.

Nous sommes jeudi 5 avril, Il est 15h30. Pendant que j'écris ces lignes, l'équipe de choc vient de terminer la réfection de la route de Mollard Bellet jusqu'à l'entrée du village, route de Perquelin.

Bravo à tous !

Pour l'équipe municipale
Jeanne Gerondeau



Vie Municipale

Une mare pédagogique à l'école des 4 montagnes

Cela fait plusieurs années que l'on en parle : la création d'une mare pédagogique à l'école. Voici une petite présentation pour vous informer. Depuis quelque temps, Madame Grasset directrice de l'école et Eve Sartori coordinatrice du périscolaire réfléchissent sur la mise en place d'une mare pédagogique à l'école.

Pour cette réalisation plusieurs acteurs sont indispensables :

- Lionel Lardic pour les connaissances environnementales et techniques.
- La Mairie, notamment Dominique Carbrol et Maurice Gonnard pour le financement et la participation des services techniques.
- Le Conseil départemental pour une subvention à la création d'une mare.
- les parents et les personnes bénévoles pour nous aider à la pose de la bâche.

L'intérêt de la création d'une mare ?

➤ **Intérêt biologique** : l'Isère a perdu 50% de ses zones humides dans les vingt dernières années. Les mares en font partie. Ces petites zones humides sont particulièrement favorables aux conditions de vie surtout à la reproduction de nombreuses espèces inféodées aux milieux aquatiques (libellules, amphibiens...), grâce à l'absence de poissons prédateurs.

➤ **Intérêt pédagogique** : cet espace doit permettre aux enfants d'aborder différents sujets en observant la manifestation de la vie chez les animaux et chez les végétaux et en participant à l'entretien régulier. La création et la présence de la mare à l'école va permettre aux enfants de développer un apprentissage scientifique, technologique. Mais aussi l'acquisition d'un nouveau vocabulaire et d'une sensibilisation à l'environnement.

➤ **Intérêt paysager** : cela va permettre de mettre en valeur le terrain qui est actuellement neutre.

➤ **Implication des acteurs de la commune** : cette mare va permettre aux différents professionnels de s'impliquer. Enseignants, élèves, associations, animateurs nature...



Où ? La mare va être réalisée sur le terrain de la mairie, situé entre le parking de l'école et le restaurant scolaire. Il est prévu que cette mare soit clôturée pour la sécurité des enfants et pour encadrer le droit d'accès.

Quand ? Les travaux commenceront après les vacances d'avril. Les services techniques accompagnés de Lionel Lardic réaliseront le trou de la mare. Une fois le terrassement réalisé, nous organiserons une journée pour installer la bâche et remplir la mare.

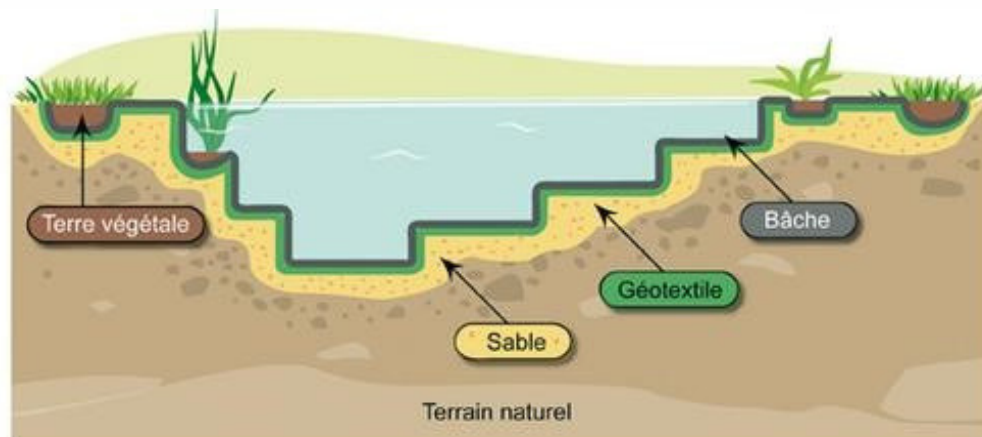
Pourquoi ? Pour une commune, la présence d'une mare pédagogique permet de mener de nombreux projets. Cette mare a pour objectif premier de permettre aux élèves et aux enseignants de l'école des 4 montagnes de mettre en place des projets autour de l'éducation à l'environnement, au développement durable en lien avec les apprentissages. Dans un second temps, la mare pourrait aussi être à disposition d'autres établissements (publics scolaires...) ce qui permettra aux professionnels locaux de l'environnement de développer leur activité.

Comment ? La mare va mesurer 10 m de longueur, 5 m de largeur et 1m de profondeur. Plusieurs paliers seront présents dans la mare pour permettre de développement de différentes espèces.

Il y aura un côté de la mare où les visiteurs pourront accéder. De l'autre côté, il y aura un coin plus calme pour préserver la tranquillité des espèces.

Une fois le trou réalisé, plusieurs matériaux doivent être disposés : sable, géotextile, bâche, terre végétale.

Eve Sartori



Vie Communale

■ La route de St Hugues INTERDITE aux poids lourds

D'autres travaux conséquents sont à effectuer sur la RD 57B (accès à St Hugues de Chartreuse) avec la réfection des superstructures du Pont des Corbeilliers et le traitement du glissement de talus aval, situé 200 m en amont du pont des Corbeilliers, survenu lors de la tempête Eleanor.

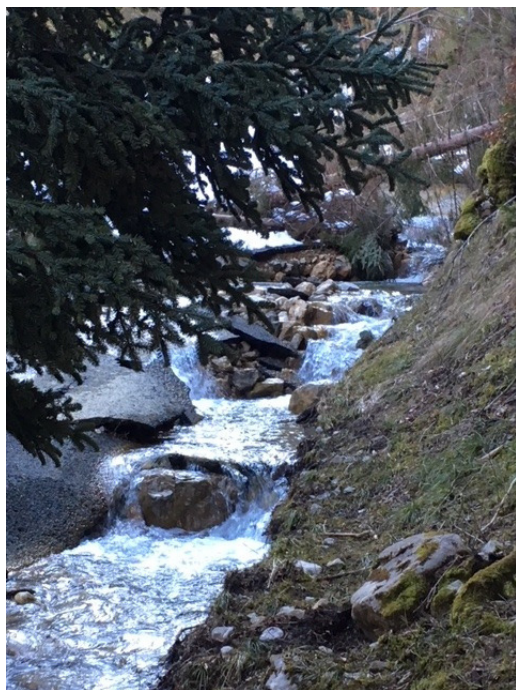
Le planning prévisionnel de ces interventions est en cours d'ajustement mais a priori la route sera totalement coupée 24h/24 et 7j/7 du 4 juin au 6 juillet.

La circulation sur cette portion de route est formellement interdite aux poids lourds.

Merci de votre compréhension
Communauté de Communes Coeur de Chartreuse



■ Fermeture de la Route du Col du Coq



En raison des intempéries qui ont fortement endommagé la chaussée, la route du Col du Coq sera fermée pour une durée indéterminée, à tous véhicules, et aux piétons

Nous recherchons activement une solution avec tous nos partenaires, pour procéder à la réfection de cette route dans des délais raisonnables

Merci de votre compréhension



■ OFFRES D'EMPLOI

- Raidlight recherche un/une Graphiste Communication Multimedia
- La Mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse recrute un cuisinier restauration scolaire H/F
- Ferme de Plantimay, Nous recrutons une personne pour un poste à la ferme, CDI possible à temps plein. Description du poste : traites, soins et alimentation du troupeau des vaches laitières et travaux dans les champs. Bac pro ou BTS agricole ou expérience souhaités.
contact : fermedeplantimay@orange.fr
- Evènement "Salon job d'été et alternance" le vendredi 4 mai 2018
- Pour plus d'information sur chaque emploi: <http://www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi>

LE CONSEIL DES JEUNES RECOIT Mr LE MAIRE

Le samedi 24 février le Conseil des Jeunes accueillait Mr le Maire

Cette rencontre avait pour but de présenter le premier pré-projet élaboré par les membres du Conseil des Jeunes:

« pouvoir le même jour, sur un même ticket de piscine, sortir de la piscine pour profiter des espaces de la base de loisirs et entrer de nouveau à la piscine sans s'acquitter d'une nouvelle entrée »

Mr le Maire manifesta beaucoup d'intérêt pour ce pré-projet qui correspond à la vision future de la base de loisirs ; il a autorisé les jeunes à construire le projet définitif qui pourrait, s'il est validé par le conseil municipal, voir son application cet été.

C Charvoz



RENTRÉE SCOLAIRE

2018 /2019

Les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école des 4 montagnes à Saint Hugues de Chartreuse (classes maternelles et primaires) sont invités à le faire le plus tôt possible en mairie.

Attention : inscription pour les nouveaux élèves

1

Merci de vous présenter avec les pièces suivantes en mairie:

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Une autorisation d'inscription à l'école vous sera délivrée par le Maire.

2

Contacter Mme S. GRASSET, Directrice de l'école, pour un rendez-vous au 04 76 88 63 87

Pour le rdv à l'école, il vous faudra vous munir :

- De l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie
- du livret de famille
- du carnet de santé

INFORMATIONS COMPOSTAGE

A partir de l'année 2025 voire 2023 les déchets organiques devront obligatoirement être collectés séparément (volonté de l'Europe).

Ca arrive vite !

La communauté de commune souhaite privilégier **la gestion de proximité** plutôt que la collecte de biodéchets qui engendrerait un coût très élevé et dont la mise en place serait difficile au vu des conditions météorologiques de notre région.

Ainsi elle favorise la mise en place de composteurs individuels, de lombricomposteurs et de site de compostage partagé.

Nous vous rappelons qu'il existe un **site de compostage partagé sur le plan de ville de Saint Pierre de Chartreuse**, juste à côté de la pharmacie.

Les personnes l'utilisant déjà ou souhaitant l'utiliser peuvent être formés gratuitement (une formation aura lieu le 9 juin 2018)

Le compostage individuel

Les déchets fermentescibles représentent en moyenne 30% du volume total des ordures ménagères produites par chaque habitant. Afin de limiter la quantité de déchets incinérés, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose des **composteurs individuels de 570L, en bois, à un tarif préférentiel de 20€.**



Le compostage individuel permet d'une part de valoriser les déchets de cuisine et de jardin (épluchures, marc de café, tontes de pelouse, feuilles mortes, ...), et d'autre part d'obtenir un amendement de qualité qui pourra ensuite être réutilisé à domicile, dans le potager ou pour le rempotage des plantes par exemple.

Le compostage de proximité

Vous habitez un immeuble, une résidence, un lotissement et vous souhaitez composter vos biodéchets avec vos voisins ? Vous mangez sur votre lieu de travail, vous êtes employé dans une structure qui prépare des repas et vous voulez valoriser vos déchets de cuisine ?

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse peut vous aider à mettre en place un site de compostage de proximité !

Vie Communale

Le lombricompostage

Après avoir expérimenté la technique pendant 1 an et demi, avec la complicité de 15 foyers témoins volontaires, la Communauté de Communes vous propose aujourd'hui un nouvel outil de réduction des déchets : le lombricomposteur.

Un lombricomposteur, qu'est-ce-que c'est ?

Un empilement de plusieurs tamis en plastique (généralement 3), avec un fond en forme de cône et un couvercle.



Un lombricomposteur, comment ça fonctionne ?

on dépose ses déchets de cuisine et du carton dans le tamis supérieur, les vers préalablement introduits décomposent la matière, on récupère du compost solide et de l'engrais liquide. Quand un tamis est plein, on en remplit un nouveau qu'on pose par-dessus.

Un lombricomposteur, combien ça coûte ?

Comme pour les composteurs individuels de jardin, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse les met à disposition des habitants de son territoire au prix de 20 €.

Formations :

Formation compostage paillage :

2 dates : le vendredi 1er juin 2018 de 14 à 17h et le samedi 9 juin 2018 de 9h à 12h / cession de perfectionnement le vendredi 14 septembre 2018 de 14h à 17h

Formation référent de site de compostage partagé :

samedi 9 juin 2018 de 9h à 12h

Contact:

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr

Ouverture d'une conciergerie et intendance de propriétés en Chartreuse !



Les Clés de Chartreuse démarre son activité de conciergerie sur le cœur du massif de la Chartreuse dès le mois d'avril. Initiative locale et innovante, les prestations sont à destination des loueurs de meublés ou des propriétaires de résidences secondaires désirant louer leur bien pendant les périodes d'inoccupation.

La location de particulier à particulier prend de plus en plus d'essor notamment pendant les périodes d'été et d'hiver, lors des vacances ou en week-end. Mais ce type de location, de courte durée, demande des tâches incontournables impactant sur la disponibilité des propriétaires.

Fort de ce constat et mon expérience de propriétaire, j'ai créé Les Clés de Chartreuse. Grâce à ses services adaptés aux contraintes de la location courte durée, je vous propose de vous aider et vous accompagner dans vos démarches.



Les services d'intendance et de maintenance ainsi que le gardiennage de clés bénéficient du service à la personne aussi bien pour les résidences principales que secondaires en stricte application de la réglementation.

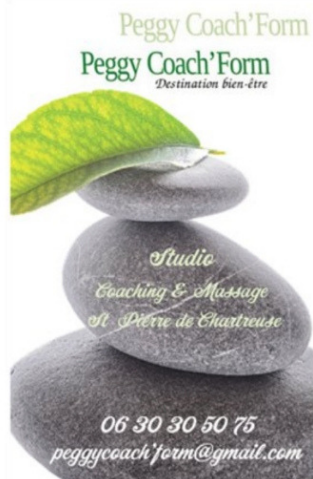
En partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et les maires des communes du massif de Chartreuse, trois réunions d'informations sont organisées :

Samedi 28 avril 2018 à 9h30
Maison intercommunale
Salle au-dessus de l'office du tourisme
73670 Saint Pierre d'Entremont

Samedi 12 mai 2018 à 9h30
Mairie de Saint Pierre de Chartreuse
Salle du Conseil
38380 Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 26 mai 2018 à 9h30
Mairie du Sappey en Chartreuse
Les Charmettes
73600 Le Sappey en Chartreuse

Simplifiez-vous la vie, je m'occupe de vos locations !



Coaching sportif personnalisé

- Pilates
- Cardio & Circuit training
- Marche Nordique
- Tonification musculaire
- Stretching
- Relaxation & Centrage
- Massage Bien-Etre*
- Ayurvédique
 - Abyanga * Shirobyanga
 - Padabyanga * Pichauli
 - Points Marma
- Californien
- Sportif

Peggy Coach'Form a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son studio depuis le 12 février, à la Diat - St Pierre de Chartreuse. Espace de ressourcement et de sérénité rien que pour vous.

Vivre l'instant présent est devenu un point essentiel de nos jours. Le ressenti, le centrage, le toucher... éveillera vos sens et aboutira à une réelle prise de conscience de votre schéma psycho-corporelle.

2 axes bien-être s'offrent à vous (ou les deux en une séance globale)

- Coaching personnalisé avec le choix de différentes techniques selon vos attentes, vos besoins actuels.

- Massages sur table ou sur matelas avec des choix d'huiles différentes selon vos envies du moment et votre forme.

Des stages « bien-être » les samedi après midi vous seront proposées aux printemps ainsi que des séances de marche nordique à St Pierre de Chartreuse / St Laurent du Pont / Le Sappey en chartreuse. Les dates, horaires et lieux seront déterminés à l'avance, soit sur le programme d'animation de l'OT Coeur de Chartreuse / Facebook / peggycoach'form@gmail.com.

Les services proposés :

Conciergerie

- ✓ Ménage
- ✓ Gardiennage des clés.
- ✓ Accueil personnalisé des locataires.
- ✓ Remise des clés et état des lieux d'entrée et de sortie.

Assistance à la gestion locative saisonnière :

- ✓ Création, diffusion de votre annonce.
- ✓ Suivi administratif de votre bien.
- ✓ Optimisation de vos revenus locatifs.
- ✓ Gestion de votre calendrier suivant vos besoins.
- ✓ Sélection des locataires selon vos critères.
- ✓ Gestion des échanges et des demandes de renseignements.
- ✓ Accueil personnalisé des locataires.
- ✓ Remise des clés et état des lieux d'entrée et de sortie.

Intendance et maintenance

- ✓ Ménage intérieur et extérieur.
- ✓ Visites régulières de votre bien.
- ✓ Intervention en cas d'urgence.
- ✓ Préparation des lieux avant votre arrivée.
- ✓ Fermeture après votre départ.
- ✓ Entretien des extérieurs.
- ✓ Petite maintenance et dépannage.
- ✓ Recherche de prestataires selon vos besoins.
- ✓ Mise en contact avec un réseau d'artisans.
- ✓ Présence lors d'intervention d'un artisan.



Christophe DUMONT-GIRARD
Route du col du Cucheron
06 33 08 63 20
christophe@lesclesdechartreuse.fr
www.lesclesdechartreuse.fr



Du nouveau à Saint Pierre de Chartreuse



Vie intercommunale

Animation Nature vendredi 13 avril

JEUDI 12 AVRIL - LES ÉCHELLES 04 79 36 56 24
VENDREDI 13 AVRIL - ST PIERRE DE CHARTREUSE 04 76 88 62 08
LUNDI 16 AVRIL - ST LAURENT DU PONT 04 76 06 22 55
MARDI 17 AVRIL - PONT DE BEAUVOISIN 04 76 32 70 74
JEUDI 19 AVRIL - ST PIERRE D'ENTREMONT 04 79 65 81 90
VENDREDI 20 AVRIL - ST GENIX SUR GUIERS 04 76 31 63 16

PÊCHE ET DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

ANIMATION NATURE

PROGRAMME

- 10h** Découverte des milieux aquatiques et pêche des petites bêtes
- 12h** Repas partagé au bord de l'eau (à prévoir par les participants)
- 14h** Initiation aux techniques de pêche
- 17h** Fin de la journée (rendez-vous)

Inscription **OBLIGATOIRE** aux Offices de Tourisme respectives

TARIF : 3€

Réciprocité Guiers | IMMERSIONPECHE.COM

Le chèque énergie

Certains ménages sous réserve de condition de ressources bénéficiaient jusqu'à maintenant de tarifs sociaux comme aide au paiement des factures d'électricité.

> A compter de l'année 2018, en application de la loi sur la Transition Énergétique du 17 août 2015, le gouvernement met en place un dispositif renforcé de soutien au paiement des factures d'énergie: le "chèque énergie" qui a été expérimenté depuis 2 ans dans 4 départements dont l'Ardèche.

> Le chèque énergie s'adresse aux ménages à revenus modestes. Ce chèque est une aide au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué chaque année sous condition de ressources. Il est valable quelle que soit l'énergie utilisée (électricité, fioul, bois ...) Il peut également servir à financer de petits travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement.

> Dans ce cadre, les tarifs sociaux ont été supprimés au 31 décembre 2017. Le chèque énergie sera automatiquement envoyé aux personnes éligibles par voie postale sur la base de leur déclaration de revenus. Pour les bénéficiaires de l'Isère, l'envoi est prévu du 9 au 14 avril.

> Les protections attachées aux tarifs sociaux (notamment le maintien de la fourniture d'électricité pendant la trêve hivernale en cas d'impayés) sont maintenues dans le cadre du chèque énergie.

> Si vous souhaitez plus de précisions sur ce nouveau régime et notamment les conditions d'éligibilité et d'application du chèque énergie, vous pouvez vous connecter à l'adresse : chequeenergie.gouv.fr

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT, ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38

Appel gratuit
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



- **UN ANNUAIRE**
 - des professionnels de santé
 - des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs
- **DES INFORMATIONS**
 - sur les dispositifs d'aides
 - sur les points d'information de proximité sur l'autonomie
- **UN AGENDA**
 - des événements
 - ateliers et conférences
 - bien-être et santé



CHARTREUS'EXPRESS

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ EN CHARTREUSE

SAMEDI 21 AVRIL 2018 DE 9H30 À 14H
SAINT LAURENT DU PONT - MAISON DES ASSOCIATIONS

RALLYE EN AUTOSTOP

Un parcours à réaliser en stop par équipe de 2

Rendez-vous à 9h30
Parcours à partir de Saint Laurent du Pont, sur l'axe Rezo Pouce

De nombreux défis à relever et lots à gagner !

Plusieurs manières de s'inscrire :
Via le centre social de Saint Laurent du Pont, à l'accueil, par téléphone au 04 76 55 40 80, par mail à info@ccsp.fr ou le jour même à partir de 9h15 (inscriptions limitées à 15 équipes)

Des stands et des animations sur la mobilité tout au long de la matinée



Vie associative

10ème édition du Zigomatic Festival à Saint Pierre le 21 avril à 20h30 à la salle des fêtes

Camil & Aurel " Un spectacle discret"

Duo théâtral déjanté - dès 12 ans

Camil & Aurel dans un spectacle complètement dément ! C'est avant tout un mélange de personnages, une variété de jeux de mots, une diction parfaite et des costumes discutables mais confortables. Ou comment un duo fort d'une étonnante complicité à réussi à moderniser l'humour absurde version 2017. Revivez l'invention des congés payés de 1936, une messe religieuse dans un garage automobile, des histoires abracadabrantesques saupoudrées d'une performance d'acteur étonnante.

"C'est dans un vrai bain de bonne humeur que nous plongeons ces deux jeunes comédiens." Le Progrès

"Ce duo d'humoriste dépoussière le vieux burlesque à la Laurel et Hardy pour en faire une succession de gags absurdes et de dialogues qui le sont tout autant." Le Dauphiné Libéré



La Bibliothèque et Pic-Livre vous présentent leur programme de printemps



Samedi 14 avril
Visite d'exposition

14h - Musée de Grenoble

Dernier volet d'un projet de recherche entamé en 2006 sur l'ensemble du fonds de dessins anciens du musée de Grenoble, cette exposition présente 120 des plus belles feuilles du XIX^e siècle.

Du romantisme aux prémices du symbolisme, cette sélection s'efforce de couvrir tous les courants qui traversent ce siècle éclectique, montrant des feuilles d'artistes célèbres comme Delacroix, Daumier, Corot, Jongkind, Puvis de Chavannes, Fantin-Latour et Gauguin, mais aussi d'autres dues au talent de peintres presque inconnus qui méritent une réhabilitation comme Charles de Châtillon ou Nicolas Berthon.

Durée 1h30.

Coût 150€ (entrée du musée incluse) à répartir entre les participants (maximum 20).

Inscription à la bibliothèque.

Possibilité de covoiturage.



Dimanche 13 mai
Balade contée

Dans le cadre du Festival des Arts du Récit
A partir de 10h

La conteuse Virginie Komaniecki vous embarque pour une balade de 4 heures entre la bibliothèque de St Pierre de Chartreuse et le Musée d'Art Sacré Contemporain de St Hugues, dans l'histoire et le voyage de Tomek à la recherche de la rivière Qjar.

Le parcours et l'histoire qui est tirée du roman de Jean-Claude Mourlevat « *La rivière à l'envers* » sont adaptés aux enfants à partir de 8 ans.

Pour profiter de la balade dans les meilleures conditions, n'oubliez pas d'apporter de bonnes chaussures, des habits chauds et votre pique-nique !

Participation : Info à venir.

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque.

En partenariat avec le Musée d'Art Sacré Contemporain de Saint-Hugues.



Samedi 2 juin
Visite guidée

13h15 - Musée archéologique, Grenoble

Au cœur de l'un des plus anciens quartiers de la ville, le Musée constitue un site archéologique unique en Europe dont les parties les plus anciennes remontent à l'Antiquité et à la période du Haut Moyen Âge.

Important site de nécropoles, Saint Laurent est un lieu incontournable pour la découverte et l'étude des rites funéraires et modes d'inhumation, des premiers temps chrétiens au XVIII^e siècle.

Durée de la visite : 1 heure.

Coût : 84 € à répartir entre les participants (maximum 20)

Après la visite, de 14h30 à 16h30, Jean-Jacques Millet, paléontologue, propose une conférence déambulatoire pour comprendre ce que des squelettes peuvent révéler des nourritures effectives et ce qu'étaient la réalité et le quotidien des XII^e et XIII^e siècles.

12 places disponibles pour la conférence. Gratuit.

Inscription à la bibliothèque.

Ces pages sont réservées à la vie associative de Saint Pierre de Chartreuse.
L'association qui souhaite publier un article doit l'envoyer avant le 20 du mois pour qu'il soit publié dans La Lettre du mois suivant.

Entre temps, les articles seront validés en comité de rédaction.

Merci d'envoyer vos articles et photos à : secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Vie Associative

■ Le Grand Son 2018 : Un festival plus court et plus dense

Le Grand Son aura lieu du jeudi 19 au dimanche 22 juillet 2018 inclus.
(début du montage : jeudi 12 juillet au matin / démontage jusqu'au jeudi 26 juillet)

Une nouvelle organisation

Une collaboration avec le Périscope, acteur majeur dans le domaine du spectacle vivant, qui apporte au festival toute son expertise.

Une programmation riche et variée

Jeudi 19 juillet : chanson française Gauvain Sers Grands Corps malade Thomas Caruso Pomme	20 juillet : reggae Naaman Hilight tribe Kkc orchestra Taiwan mc	21 juillet : rock Hyphen hyphen Pleymo Pfel&Grem Inuit	22 juillet : rock festif Fatal picards Ultra Vomit Soviet Suprem Ko Ko Mo
---	--	--	---

Et toujours

Des concerts gratuits tous les soirs sur la scène découverte

Les Endimanchés, un festival de rue le dimanche 22 juillet

Des stages culturels pour enfants

Un engagement écofestival, respectueux de son territoire et tourné vers

l'environnement et l'accessibilité pour tous, aux personnes en situation de handicap

Une tarification unique et l'ouverture de la billetterie dès le 3 avril

28€/ soir (Tarif réduit : 26€, Tarif enfant : 17€)

Pass 2 soirs : 47€, Pass 3 soirs : 62€, Pass 4 soirs : 72€

Une billetterie disponible à l'Office de Tourisme de St Pierre de Chartreuse ou sur notre site www.legrandson.fr

Les Endimanchés

Spectacles de rue Fanfare Pink it black, une fanfare en rose et noir qui fait sonner les cuivres.

"Mystérieuses coiffures", Compagnie Arcad 64, Christophe Pavia est un sculpteur capillaire qui se donne en spectacle.

"Pas si bête", Compagnie Ekart, Spectacle déambulatoire en trompe l'œil.

"Bob transports en tout genre", Compagnie L'arbre à vaches, La scène se déroule devant une porte. Un livreur, Bob, attend avec deux cartons. Et voilà le début de la fin, Bob devient prestidigitateur, mime, équilibriste...

"Plastikos", Compagnie Les baladins du rire, Le tri abordé sur un mode clownesque.

Trio danse sur piano

Animations "Le piano manège"

Grands jeux en bois, Bois des jeux (jeux géants, originaux et colorés en bois). Sac à jeux (jeux traditionnels, en bois, conçus et réalisés en Chartreuse)

Ateliers La ferme animée, des animaux (âne, chèvre, agneau, poules, oie...) et des ateliers pédagogiques, sur le cycle de l'œuf, sur la traite.

Atelier "Le tri s'écrit", les personnes participantes créent leur texte en lien avec la question du développement durable et du tri et élaborent un motif graphique imprimé par la suite sur tee-shirt

Atelier "Clip-it", de petits clips conçus à partir de bouchons recyclés

De nouveaux dispositifs pour cette édition 2018

Le temps du festival : 1 camping à la Diat et 1 camping à la Combe de l'Ours

Des navettes mises en place au départ de plusieurs villes pour désengorger le village de St Pierre de Chartreuse (sous réserve)

Et surtout des retombées économiques pour le territoire

Chiffres de fréquentation * Près de 38 000 festivaliers (visiteurs uniques), Soit 20 000 personnes supplémentaires sur le territoire, 2300 nuitées générées, et une retombée économique de près de 900 000€

*Etude réalisée par Isère Tourisme sur l'édition 2017

Le Festival le Grand Son remercie grandement ses bénévoles, partenaires et mécènes

Contacts

Association l'Ephémère

Place de la Mairie

38380 St Pierre de Chartreuse

www.legrandson.fr

&

Le Périscope

138 cours Berriat

38000 Grenoble

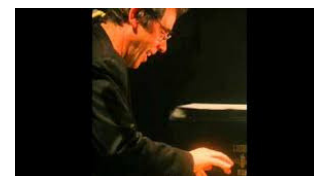
www.leperiscope.com



Calendrier Événements à venir



8 avril	Chasse aux oeufs Comité d'Animation
21 avril	Les Zigomatics
29 avril	Trail des 3 Couvents
4 mai	Concert Oswaldo Belmonte
5 et 6 mai	Raid INP Grenoble
13 mai	Balade contée bibliothèque
18-19 et 20 mai	Chartreuse Trail Festival
du 31 mai au 3 juin	Chartreuse TERMINORUM
10 juin	Grande fête d'été du Comité d'Animation
10 juin	Pizza et vide grenier Sou des Ecoles
24 juin	Grand Duc
19 au 22 juillet	Festival le Grand Son
29 juillet	Marché de la laine et brocante
12 août	Brocante Pro
14 et 15 août	Fête des artisans et du terroir
septembre	Forum des Associations
23 septembre	Fête des Hameaux et pique nique citoyen Comité Animation
20 et 21 octobre	Salon des talents Comité d'Animation
10 novembre	Loto d'automne Comité d'Animation
9 décembre	Marché de Noel



Vous organisez une animation sur St Pierre, et vous voulez figurer sur ce calendrier : merci de nous transmettre les informations à secretariat@saintpierredechartreuse.fr

Agenda du mois

- **Dimanche 8 avril**
Report de la Chasse aux œufs du Comité d'Animation
14h St Hugues de Chartreuse
- **Samedi 21 avril**
Zigomatic Festival
Camil & Aurel
20h30 salle des fêtes de St P. de Chartreuse
- **Dimanche 29 avril**
Trail des 3 couvents
Saint Laurent du Pont
- **Vendredi 4 mai**
Concert Oswald Belmonte
20h Salle des Fêtes St Pierre de Chartreuse
- **Samedi 5 et dimanche 6 mai**
Raid INP Grenoble
Saint Pierre de Chartreuse



La salle des fêtes était pleine ce soir là,
pour le spectacle de Pic-livre et de la mc2
A tour de Rôle

Numéros Utiles

Mairie
04 76 88 60 18
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
www.saintpierredechartreuse.fr

Agence Postale Communale
04 76 53 01 30
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Bibliothèque
04 76 50 34 81
Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de
15h à 17h et le Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"
04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes
04 76 88 63 87
Cantine
04 38 02 05 52
Accueil périscolaire
06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)
St Laurent du Pont
04 76 06 44 14

Taxi de Chartreuse
06 84 83 88 54

Centre Social
St Laurent du Pont
04 76 55 40 80

Infirmières Libérales
06 87 61 39 04

Kinésithérapeute
M. Loic Dupuis
06 38 02 53 73

Médecin
Dr. Fanny Arnoux
04 76 56 73 80
06 03 99 56 30

Pharmacie
Dr. Sophie Mottet
04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie
M. Christoph Tarade
06 23 44 72 54

Sage-femme libérale
04 79 28 99 76

Samu 15 ou 112
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences personnes sourdes 114

Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse
04 76 66 81 74

Office de Tourisme
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de
Chartreuse
St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20

Déchèteries
Entre-deux-Guiers
St-Pierre-d'Entremont :
Mardi 8h-12h 14h30-16h30
Mercredi 8h-12h -
Jeudi 10h-13h / 14h-18h -
Vendredi 14h-18h -
Samedi 8h-12h / 13h-17h
Dimanche et jours fériés -9h-12h
Tel : 04 76 66 81 74

Directeur de publication :
Stéphane Gusméroli
Responsable de la rédaction :
Fabienne Barris
Conception, rédaction, envoi par email
Fabienne Barris et Sylvie Chambion
Crédits photos : Maurice Gonnard, Stéphane
Gusméroli, Sylvie Chambion,

Retour en Images :



De 1968

avec le passage de la flamme Olympique à
St Pierre de Chartreuse

février 1968 : Quelques jours avant
l'ouverture des Jeux Olympiques de
Grenoble, Michel COTTAVE allume la
vasque, placée sur une estrade, installée
sur la terrasse de la salle des fêtes.



de gauche à droite : Hugues Soyeux,
Gérard Vittet, Michel cottave, Maryse
Carron, Nicole Sourd.

Presque les mêmes le lendemain
matin, sous la neige, avec Marie
Louise Rey, JP Soyeux, JF Sestier,
Gérard Vittet, Denise Sestier,
J Cl Ginies.



à 2018

avec Marie MARTINOD médaillée d'argent aux Jeux Olympique en Corée du Sud



50 ans plus tard, le 10 mars 2018, devant le 16'Art, Césard Dallung et Christian ALARY patron de La Fabrique du Ski, qui a équipé Marie MARTINOD, recevaient la médaille d'argent à l'épreuve du Half-Pipe, aux Jeux Olympiques de PyeongChang. Une belle réussite sportive et technique qui ne peut qu'encourager nos jeunes sportifs de St Pierre, de nouveaux entrepreneurs à venir s'installer en Chartreuse, et ainsi redorer l'image de notre village Station !

Maurice Gonnard